

Informations municipales trimestrielles
Juin / Juillet / Août 2011

WITTENHEIM

Besoin d'infos?
www.wittenheim.fr



Dossier : Budget 2011 Parc de détente familiale



n° 72

État Civil

de Novembre 2010 à Janvier 2011

NAISSANCES

JANVIER 2011

Léna NAEGELEN
Benjamin, Waldemar, Eric
GONNET

FÉVRIER 2011

Abdel-Rahmân BAKRETI
Lina SALBI
Alexis KIBLER
Noé, Valéry SOLIGO
Lysandra, Marie, Carmen
GRETHA - MOREL
Jarone SARECZKI
Noé CANALEJO
Yanis BOUKENSOUS
Cyrine, Noémie, Daniele
LAPUJADE
Mattéo MENIGOZ
Brayan, Maxime ESCHYLLE
Romain CRETTE
Jibril LABIDI
Yoann, Valentin HERTER -
PETITJEAN
Eva ZEGHDI
Djanolyne, Walpurgé, Stella
ZICCARDI
Bilal GHERZI
Kawthar ALIOUI (F)

MARS 2011

Lily-Rose, Célia, Alice KELLER
Francesco SCHULLER

Bounpraseuth, Jimmy
MICHANHOM
Lyna FIGLIUZZI
Mohamed, Amine GRINE
Selma AIT OUAARAB
Antonio PAGLIARULO
Emma ROBERT
Maxime, Morgan CHABRIER
Alexis BEHREND
Loane SCHATT
Alex, Jean, Christophe GUSTAW -
MONNIER
Timéo MELIS
Arsène, Rémy LUTOLF
Louis, Marc ENDERLIN

AVRIL 2011

Eleanor PELTIER
Mariyka, Nikolayeva
YORDANOVA
Issam HADAG
Tanya, Jennifer VELLA
Ilyes KERBACHE
Justine, Fanny BAUMANN
Chloé, Laetitia CASCIANO
Farah ZAHIDI
Thomas, Sengdao VORADY -
HUENTZ
Aya, Selsabil-Enada HAMD
Célénya, Lyloé, Christiane, Désiré
RUFFENACH
Enzo, David GOULAOUIC -
TOSCHI
Edis MUJIC (M)

MARIAGES

MARS 2011

Saïd EL KETAB et Amale MAAMRI

AVRIL 2011

Henri Paul KUHLMANN et
Nathalie REDELSPERGER
Séraphin Aurélien SERVEAUX et
Tokiona SELAMAJ
Abderrazak HICHRI et Dalel
HICHRI

DECES

FÉVRIER 2011

Domenico GURNARI 72 ans
Jean-Paul MERLI 50 ans
Doris DINARD née CHAMIK 57 ans
Marie-Madeleine Hélène
KREUTZER 72 ans
Bronislaw MIEDZWIEDZ 71 ans
Umberto LOIARRO 81 ans
Bernard Emile HOEFFERLIN 71 ans
Joséphine Elise IGNACZAK née
SCHMITT 82 ans
Cesira Elena MUCCIN née
MAURO 95 ans
Jean-Pierre Claude THIERRY 68 ans

MARS 2011

David LUIZ 29 ans
Wanda Stéphanie GESELL née
JAKUBEK 82 ans

Marguerite Marcelline WELKER
née USSELMANN 86 ans
**Frédérique STORRER née KEMPF
100 ans Doyenne de Wittenheim**
René Joseph Martin HUEBER 85 ans
Raymond WALTZER 75 ans
Marie Jeanne LÉVÊQUE née
SYREN 84 ans
Stephan Henri BRAGULA 83 ans
Alain RIETSCH 45 ans
Mohammed FOUTOUH 63 ans
Annick Colette TSCHUDY 49 ans
Marcel Antoine CERDAN 66 ans
Louis Prosper Antoine ENGEL 82 ans
Raymond Joseph FRANÇOIS 79 ans

AVRIL 2011

Jacques Joseph HERRGOTT 80 ans
Marie Louise VERNICHON née
JUNCKER 66 ans
Oscar CHOJETZKI 87 ans
Charles BETSCHA 70 ans
Auguste Gérard BUND 82 ans
Marie Joséphine ENGEL née
HECKENAUER 78 ans
René Michel LEPRINCE 61 ans
Sylvain Gérard STIMPFLING 51 ans
Vilma Anne Louise GERTEIS née
TONIUTTI 78 ans
Gérard Henri SCHMITT 63 ans
Bernard Antoine HEINRICH 67 ans
Yvonne GUTKNECHT née ESSNER
83 ans
Olivier Jacques Fabien MEYER
46 ans

La Rubrique Alsacienne de Rose

Les inconvénients des courses ! Met dàrà liàwà Ikauferei !!

*Zwei Damà gehn metnander gé ikaufà , einà
saïd en der andrà , also gäll du besch oï am
Chokolaa choisiàrà ??*

*Jo , amel , helf mer dor , mett dam breità
Fach , oun , dià tausigà Sortà Tafilà , fend ech
jo garn net was ech well !!*

*Sag amol , was süäscht fer Chokolaa ,
schwarzer , wisser , met Mandlà ??? Halt ,
halt , ech süäch ganz gewöhlichà Kochcho-
kolaa fer à Küächà bachà !*

*A so , lüàg amol , ich mein ar esch ganz am
And vum Rayon ! A jà , do esch àr , merci
Germaine , ohnà dech , hat ech noch lang
g'süächt , ech han schou à halb Stund s'Mähl
g'süächt!*

*Jà , un wu steh't's jetz , bi dà Nüdlà ?? Nei ,
ewà net , see han's visàvis vum Butter
gstellt ! Ja do , das esch extrà üsgedankt fer
dià Litt wou Küächà bachà wan , as see net
alles am glichà Platz fendà !*

Sowieso , en dà Gschàfter , diàn see standig

*alles verstellà , as
mer weder àmol
em ganzà Gschàft
oumànander laüfà
kennà ! Ganz
genäü , dà kanch
noumà d'Fiäss abläüfà , oun derbi noch der
Kopf verbràchà , oun süächà wou dià vers-
chédenà Artekel weder versteckelt sen .*

*Jo , jo , sesh àmol àssò , dà müäch emer
weder süächà wou à Sach esch , bis dà alles
zàmà hach , un oumà geloffà besch , hàtch
schou lang di Küächà kennà bachà .
Zum Gleck esch's ver allà Litt glich , wenn
see gehen ge Ikaüfà .*

*Voilà , Liàwà Diàlekt Frendà , ech wensch eir
à schénà Fériàzitt , bliwà Gsund un Munter ,
un bis boll weder !!
Salü binander !!*

Christiane-Rose KIRY



La Ville de Wittenheim rend hommage à **Gérard BUND**, Conseiller Municipal de la Ville entre 1977 et 1981, disparu le 13 avril dernier à l'âge de 82 ans. Investi dans la vie municipale et notamment dans le domaine de l'action sociale, il était membre de la Commission du Bureau d'Aide Sociale (actuellement CCAS) et a toujours eu pour ambition de défendre l'action sanitaire et sociale fondée sur le devoir de solidarité auprès des familles nécessiteuses. Un grand merci à Gérard BUND que la Ville n'oubliera jamais.

Thés dansants

Les thés dansants reprendront
le mardi 6 septembre 2011.

Bonnes vacances à tous !

Sommaire

2	Etat civil – Infos La rubrique Alsacienne de Rose
3	Sommaire Editorial du Maire
4	Sport
5	Vie de la Cité
6-8	Dossier : Budget 2011
9	Grands projets
10-11	Histoire
12	Culture
13	Retour en images
14	Infos
15	Tribune libre

Côté Pratique

Police	17
Commissariat de Police	03 89 62 51 00
Pompiers	18
Centre de Secours de Wittenheim	03 89 52 70 66
SAMU	15
Ambulances de Wittenheim	03 89 50 88 88
EDF	03 89 57 24 34 / 0810 333 068
GDF	03 89 57 27 28 / 0810 433 068
Agence Commerciale France Télécom	1014
Cinéma municipal Gérard Philippe	08 92 68 03 70
Multi-accueil Halte Garderie	03 89 62 09 88
Bibliothèque Municipale	03 89 57 18 36
Espace Multimédia	03 89 57 45 11
Ecole de Musique Municipale	03 89 53 14 03
La Poste	03 89 57 02 90
Mulhouse Alsace Agglomération	03 89 33 79 79
Semaphore « antenne Wittenheim »	03 89 62 51 20

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 18h

Tél. 03 89 52 85 10 - Fax : 03 89 52 85 11

Place des Malgré-Nous - BP 29 - 68272 Wittenheim Cedex
www.wittenheim.fr



Directeur de la publication : Francis Knecht-Walker
Directrice de la rédaction : Ingrid de Brem
Conception : Im'serson
Bulletin tiré à 7000 exemplaires

Éditorial



Chères Wittenheimaises, chers Wittenheimois,

Alors que le Conseil Municipal vient de déposer une gerbe en l'hommage de notre regretté Roger ZIMMERMANN, Maire visionnaire et bâtisseur de Wittenheim qui nous a quitté il y a tout juste un an, les grands projets structurants de ce mandat prennent forme.

Vous trouverez dans ce numéro un article de présentation du projet de Parc de Détente Familiale adopté lors du Conseil Municipal du 11 avril dernier, dont les travaux de réalisation débuteront prochainement. Concernant le projet du futur Centre Social et Familial, le concours d'architecture concernant la rénovation et la mise aux normes du Foyer Sainte-Marie est lui aussi lancé. En matière de sécurité, qui vous le savez est l'une de mes priorités, l'installation des premières caméras de Vidéo Protection a été déjà réalisée et un Comité d'Ethique et de Suivi sera prochainement mis en place afin de répondre aux exigences nécessaires de transparence en la matière. Le sujet de la Vidéo Protection fera, quant à lui, l'objet d'un article détaillé dans le prochain numéro de ce magazine.

De plus, une Maison de la Solidarité verra le jour pour répondre aux besoins grandissants du CCAS, de Caritas ainsi que des Restos du Cœur. Elle sera située à proximité du Centre Ville et de la Mairie dans un ancien magasin de carrelage. Enfin, le projet de construction d'une Salle Culturelle à Wittenheim se dessine, avec le lancement à venir des études de programmation.

Outre les projets structurants évoqués précédemment, d'autres initiatives municipales permettent de renforcer les liens entre les habitants par la réalisation commune de projets grâce à l'action du Conseil des Sages et des Conseils de Quartier, hauts-lieux de démocratie participative. Vous pourrez découvrir dans ces pages, les derniers projets réalisés par les Conseils de Quartier ainsi que les actions en faveur des aînés de notre Ville, mises en œuvre par le Conseil des Sages. Je salue à ce sujet, l'engagement sans faille et l'investissement sans limite des bénévoles des différents Conseils.

A noter que dans le cadre des initiatives des Conseils de Quartier, il sera organisé des journées de découverte dédiées à l'histoire du patrimoine des quartiers Sainte-Barbe, Centre, Fernand-Anna et Jeune-Bois.

L'ensemble des projets et réalisations évoqués nous impose une gestion rigoureuse du Budget de la Ville. Cette année encore dans un contexte économique difficile, le Budget qui a été validé lors du Conseil Municipal du 11 avril est équilibré et sain, permettant ainsi la poursuite des investissements. Un dossier explicatif complet vous est également présenté dans ce bulletin en pages 6, 7 et 8.

Vous l'aurez compris, les projets municipaux avancent résolument et c'est sur cette note positive que je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

VOTRE MAIRE

ANTOINE HOMÉ
lemaire@wittenheim.fr



« A toi, Roger, mon ami, je dépose cette gerbe en ta mémoire, de la part de la Ville de Wittenheim si reconnaissante à ton égard. »

Cérémonie commémorative de dépose de gerbe à la mémoire de Roger ZIMMERMANN, Wittenheim le 10 mai 2011.

AU FEU LES POMPIERS !



L'équipe des sapeurs pompiers du CIS (Centre d'Incendie et de Secours) de Wittenheim s'est rendue à Thoune en Suisse au mois de mars dernier. Elle a participé

à la course "STRONGMAN RUN" (traduction littérale : Course des Hommes Forts). Cette épreuve s'est déroulée sur un parcours accidenté de 16 kilomètres, parsemé d'obstacles en tout genre et de mares de boue. Épreuves réalisées dans la bonne humeur et l'esprit de camaraderie bien connu chez nos pompiers. Prochaine course à La Bresse au mois d'octobre.



« L'équipe Municipale est heureuse de vous annoncer la naissance d'Arsène Rémy, le quatrième garçon de la fratrie des LUTOLF. Nous félicitons Anne-Catherine LUTOLF-CAMORALI, la maman, Adjointe aux Sports et à la Vie Associative Sportive de la Ville. »

Nasser BOURIMECH, vice-champion du Monde de QWAN QUI DO établi et Wittenheimois

Nom : BOURIMECH ; prénom : Nasser ; Age : 35 ans ; Profession : commercial ; signe particulier : sacré plusieurs fois vice-champion du monde par équipe de Qwan Qui Do, un art martial, qui tisse peu à peu sa toile en France, en Alsace notamment. En effet Nasser BOURIMECH s'appuyant sur son expérience et ses performances internationales dans la discipline, vient de créer il y a quelques mois le premier club alsacien dédié à ce sport. Rencontre avec un passionné d'un art martial méconnu.

Wittenheim-Infos : D'où vient le Qwan Ki Do ? Pouvez-vous nous présenter cette discipline ?

Nasser BOURIMECH : Le Qwan Ki Do est un sport mi-chinois, mi-vietnamien très ancien puisqu'il remonterait à l'époque des 1^{ers} moines du temple de Shaolin (soit environ au 5^{ème} siècle après JC, NDLR). Mais ce n'est qu'au tout début des années 1980 qu'il a été importé en France par un professeur d'éducation physique d'origine vietnamienne : Phan Xuân Tong. Il a en quelque sorte fait la synthèse entre la tradition chinoise et la tradition vietnamienne de la discipline. Aujourd'hui, on dénombre 3 000 pratiquants de cette discipline en France répartis dans 25 clubs.

Wittenheim-Infos : Qu'est ce qui caractérise cet art martial ? Quelles sont les différences avec le karaté ?

Nasser BOURIMECH : Dans une certaine mesure, cet art martial ressemble à

celui du Karaté. En effet, la progression s'effectue par le système de grade comparable aux ceintures de couleur. Nous sommes aujourd'hui en France rattachés à la Fédération Française de Karaté. Par contre, pour l'aspect démonstration, il y a une gestuelle et un aspect technique différent puisqu'on peut avoir recours à des armes comme le Nun cha ku, le bâton long, le court ou encore pour les femmes l'éventail.

Wittenheim-Infos : Comment avez-vous découvert ce sport et quelle a été votre progression ?

Nasser BOURIMECH : Je suis originaire de Châlons-en-Champagne où un club, l'un des tout premiers en France s'est ouvert en 1990. Quelques années plus tard, un professeur, adepte de ce sport m'a proposé de venir découvrir cette pratique avec des amis. J'ai tout de suite été mordu et en 1996 j'ai pu faire une première compétition. Depuis j'ai beaucoup progressé puisque j'ai pu décrocher 13 titres de champion de France par équipe (le Qwan Ki Do ne se pratique en compétition que par équipe NDLR) et j'ai participé à quatre coupes du monde et trois championnats d'Europe, en étant à chaque fois sur le podium mais jamais sur la plus haute marche encore. Cette année, lors des championnats du monde qui ont eu lieu fin avril au Maroc, nous avons été battus en finale par la Roumanie, qui est actuellement la meilleure équipe au monde.



Wittenheim-Infos : Quelles sont vos ambitions avec le club de Wittenheim. ?

Nasser BOURIMECH : Je me suis lancé dans la création du premier club d'Alsace à Wittenheim en septembre dernier et nous avons une petite dizaine d'inscrits âgés de 16 à 28 ans. On a un bon groupe de jeunes motivés, désireux de progresser et qui a compris les valeurs qui entourent ce sport comme la simplicité, la rigueur et le respect de l'autre. Les entraînements ont lieu tous les lundis soirs à la Salle Pierre de Coubertin. Nous sommes rattachés à la ligue d'Alsace de karaté. Je souhaite développer les contacts avec les clubs de karaté par ce biais et attirer davantage d'adeptes souhaitant découvrir le Qwan Ki Do, voire organiser des compétitions inter-disciplines. J'espère avoir 18 à 20 licenciés à la rentrée de septembre et pouvoir monter une équipe (les équipes sont constituées de trois participants) d'ici deux ans être capable de faire des championnats inter-ligue. La Ville de Wittenheim nous aide beaucoup, notamment en mettant à disposition les locaux ; je prends également des contacts auprès des collectivités mais aussi dans le secteur privé avec l'espoir d'obtenir des subventions qui me permettraient de développer le club.

Vie de la cité

Le club de gym Beau Séjour garde la forme !



Depuis 1999, Madame Doris WAGNER est coach bénévole d'une quinzaine d'élèves très assidues au cours de gymnastique du lundi après-midi à la Résidence Beau Séjour. On y pratique des exercices de gym

mémoire, d'équilibre, de souplesse, de musculation et même de stretching pour l'esthétique. Etant diplômée en gym sénior et en maintien à l'autonomie, Madame WAGNER prend également en charge des malades atteints d'accident vasculaire et d'handicap physique léger.

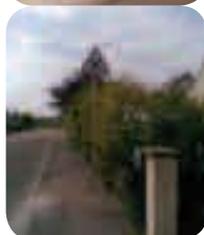
Le club de gym pour l'instant exclusivement féminin est ouvert à tous les séniors (hommes et femmes) désireux de garder la forme et pour preuve, la doyenne du club Madame Paulette KLEMENTZ est âgée de 88 ans !

Pour tous renseignements ou inscription (cotisation de 20 € par an) : Madame WAGNER au 03 89 52 71 27.

Zoom sur la démocratie participative : les investissements participatifs des Conseils de Quartiers.



Dans le cadre de la politique de démocratie de proximité engagée par la Ville depuis 2008, les Conseils de Quartier disposent d'une enveloppe annuelle de 20 000 € pour l'amélioration du cadre de vie. A Fernand-Anna, les Conseillers de Quartier ont décidé l'implantation de panneaux de danger « priorité à droite » dans la rue du Millepertuis pour prévenir des croisements de la rue du Myosotis, de la rue de la Verveine, ainsi que de la rue de l'Angle. Ils ont également voté pour l'installation d'un miroir à l'angle des rues Verveine et Millepertuis, ainsi que pour un aménagement floral au croisement de la rue des Mines et de la rue du Millepertuis.



Grâce à l'action du Conseil de Quartier de Sainte-Barbe, un panneau dynamique indicateur de vitesse a été installé dans la rue Joseph Vogt. Le Conseil de Jeune Bois a décidé l'installation d'un panneau dynamique indicateur de vitesse dans la rue du Docteur Albert Schweitzer. Et enfin, le Conseil de Quartier du Centre a décidé de modifier l'aménagement de la rue Loucheur, en concertation avec les habitants, afin de réduire la vitesse dans ce secteur.



Les initiatives du Conseil des Sages : les sorties organisées, un véritable succès.

Le Conseil des Sages de Wittenheim a organisé un programme de sorties pour l'année 2011 et a débuté par une excursion à Geispolsheim, le mardi 12 avril dernier. Le groupe a ainsi visité le **Musée des Secrets du Chocolat de la Marquise de Sévigné** qui leur a proposé la projection d'un film, d'une visite guidée sur l'histoire du chocolat ainsi qu'une démonstration de confection de lapins de Pâques en chocolat. A la suite de cette visite, ils ont pu profiter d'un moment de détente au salon de thé du musée avant de reprendre le bus. La majorité s'est également inscrite pour la sortie du 16 mai au Titisee en Forêt-Noire, qui a enregistré plus de 170 inscriptions !



Le 28 juin, le Conseil des Sages organise sa dernière sortie du premier semestre 2011, avec une visite du musée du bois de Labaroche et un passage par les Trois Epis.

« FLEURIR WITTENHEIM » le concours 2011

La Ville de Wittenheim reconduit comme les années précédentes le concours de fleurissement sur le plan local. Les cinq catégories suivantes sont définies :

1. **Habitation avec balcon(s), terrasse(s) ou fenêtres fleuris et jardin**
2. **Habitation individuelle avec balcon(s), terrasse(s) ou fenêtres fleuris ou jardinet visible de faible dimension**
3. **Habitation dans immeuble collectif avec balcon, terrasse ou fenêtres fleuries**
4. **Commerce, devanture**
5. **Jardin, potager visibles de la rue**

Habitat de Haute Alsace (H.A.A) s'associe à l'opération « Balcons fleuris » et invite chaque locataire à participer à l'embellissement de son cadre de vie, en fleurissant ses fenêtres, son balcon.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à la Mairie, au secrétariat des Services Techniques, tél. 03 89 52 85 10 ou par courriel :

techniques.mairie@wittenheim.fr

La date de passage de la Commission de Jury chargée d'établir le classement est fixée au mercredi 13 juillet 2011.

Dossier : BUDGET 2011

L'élaboration du Budget 2011 de la Ville s'est faite dans un contexte difficile au vu du désengagement de l'Etat envers les collectivités locales et d'un contexte économique critique. C'est ainsi que la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat baisse de près de 46 000 € soit une diminution par rapport à 2010 de 1,74 %.

La Politique municipale n'en demeure pas moins volontariste et ce Budget prévoit de nombreuses réalisations, conformément au projet 2008-2014 afin d'augmenter la qualité des services proposés aux habitants de Wittenheim.

Le Budget a été élaboré selon les principes suivants :

1. La maîtrise des dépenses de fonctionnement : + 2,1 % par rapport à 2010.
2. Le retour à un autofinancement au niveau de 2008 représentant 15 % du Budget.
3. L'optimisation des recettes de fonctionnement : + 6,1 % avec un ajustement des impôts locaux limité à 2 %.
4. Le recours limité à l'emprunt égal au montant du capital remboursé dans l'année soit environ un demi-million d'euros. A la clôture de l'exercice 2010 la dette s'élève à 5 546 321 € représentant une dette/habitant de 379 € (pour une moyenne de la strate des communes de même taille de 958 €).
5. Le soutien à l'économie locale par la réalisation de projets permettant de réaliser le programme municipal. Ceci comprend notamment l'aménagement d'un certain nombre de voiries : Rue de Lattre de Tassigny (partie entre la Rue d'Illzach et la Rue de Verdun), Rue du Millepertuis – 1^{ère} partie, Rue d'Illzach – Sécurisation, Rue de Ruelisheim, Rue de Provence – bi couche, Route de Soultz / Ile de France – Feux Tricolores, le lancement d'études pour la réalisation d'une salle culturelle et du Centre Social et Familial, un programme de réfection des bâtiments publics et la poursuite de l'effort d'équipement des services.
6. La poursuite de la politique de développement durable menée par la Ville en matière d'achat, de construction et de pratiques professionnelles.
Un crédit important a été inscrit pour la réalisation d'une opération pilote pour l'installation de panneaux photovoltaïques mais également pour l'achat de véhicules propres, le passage d'une chaudière fioul au gaz dans le cadre de la mise en place d'énergies propres (écoles Pasteur et Freinet), la poursuite de la rénovation des bâtiments, la réalisation de programmes d'éclairage public prévoyant l'utilisation d'ampoules basse consommation.
7. La poursuite d'une politique active de recherche de financements.

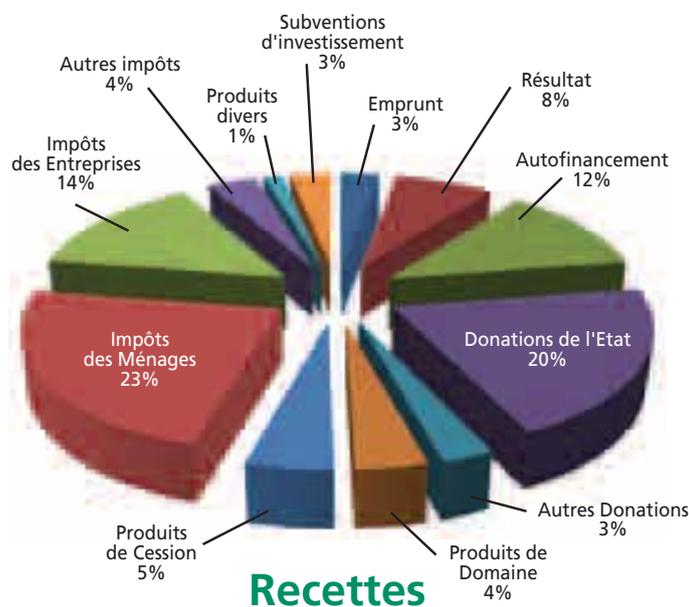
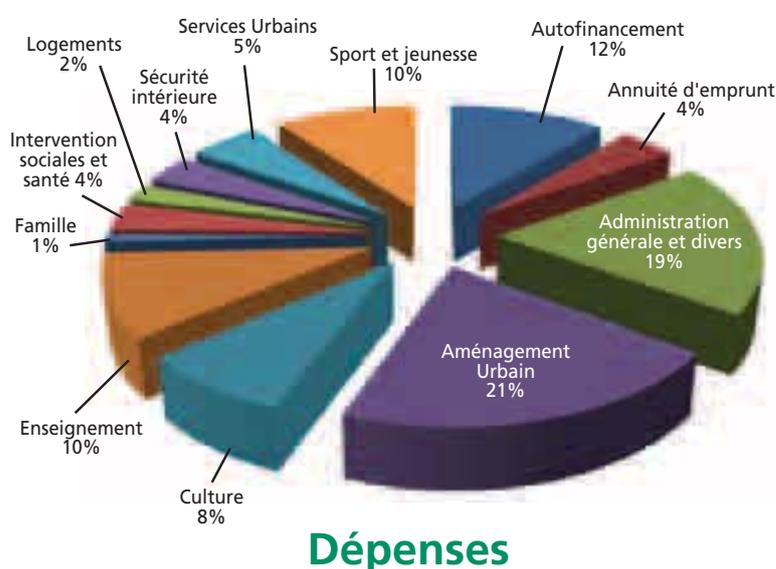
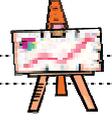
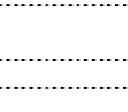
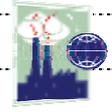
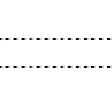


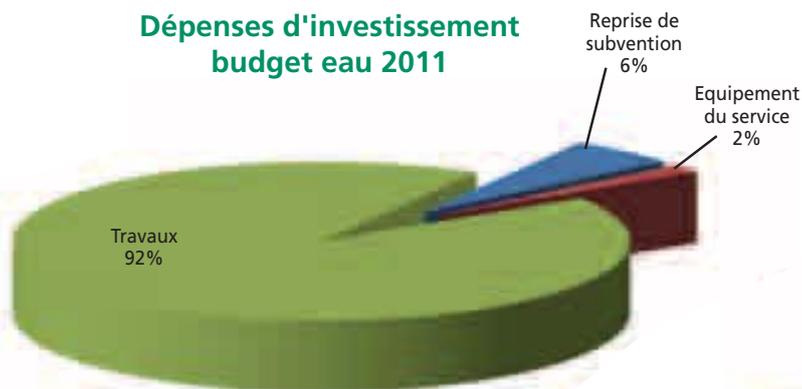
Tableau des dépenses et recettes du Budget de la Ville 2011

DEPENSES		18 147 350,00	100%	RECETTES		18 147 350,00	100%
	Autofinancement	2 062 580,00	11%		Emprunt	533 000,00	3%
	Annuité d'emprunt	739 500,00	4%		Résultat	1 352 000,00	7%
	Administration générale et divers	3 513 823,00	19%		Autofinancement	2 215 780,00	12%
	Aménagement Urbain	3 814 362,23	21%		Dotations de l' Etat	3 709 700,00	20%
	- Travaux	1 820 863,40			Autres Dotations	497 600,00	3%
	- Entretien de voiries, espaces verts, forêts	1 993 498,83			Produits du Domaine	695 380,00	4%
	Culture	1 478 160,65	8%		Produits de Cession	843 300,00	5%
	- Ecole de musique	481 347,94			Impôts des Ménages	4 199 000,00	23%
	- Médiathèque	292 974,77			Impôts des Entreprises	2 606 241,00	14%
	- Salles de Spectacles	351 086,78			Autres Impôts	669 440,00	4%
	- Entretien patrimoine	160 896,92			Produits divers	258 179,00	1%
	- Action culturelle & services communs	191 854,24			Subventions d'investissement (Département - Région - Etat)	567 730,00	3%
	Enseignement	1 877 249,07	10%				
	- Ecoles Maternelles	884 549,27					
	- Ecoles primaires	992 699,80					
	Famille	177 173,91	1%				
	- Personnes âgées	177 173,91					
	Intervention sociales et santé	616 495,02	3%				
	- Actions en faveur de l'enfance et adolescence	154 941,69					
	- Services sociaux	281 553,33					
	- CCAS	180 000,00					
	Logements	389 237,59	2%				
	- Terrains Bâti	240 500,00					
	- Entretien patrimoine ville	148 737,59					
	Sécurité intérieure	667 577,17	4%				
	- Pompiers	331 300,00					
	- Vidéosurveillance	242 400,00					
	- Autre	93 877,17					
	Services Urbains	940 793,86	5%				
	- Eau et assainissement	288 887,54					
	- Eclairage public	257 125,67					
	- Transport Urbain	162 688,66					
	- Matériel + fonctionnement	232 091,99					
	Sport et jeunesse	1 870 397,50	10%				
	- Activités pour les jeunes (dont MJC)	880 726,01					
	- Salles de sport + stades	855 938,49					
	- Subventions sportives	133 733,00					

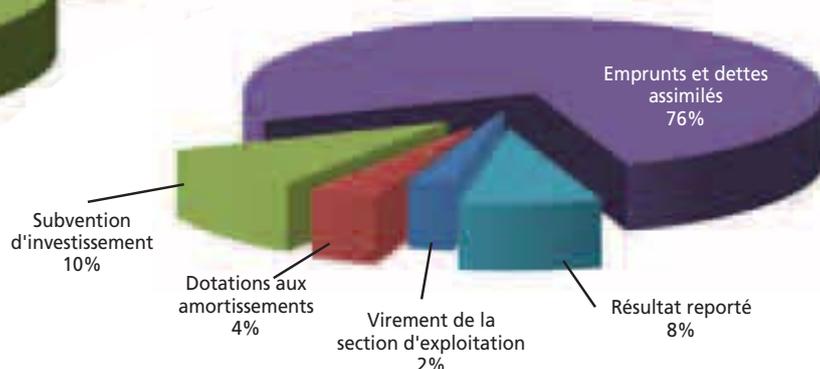
Dossier : BUDGET 2011

Budget eau

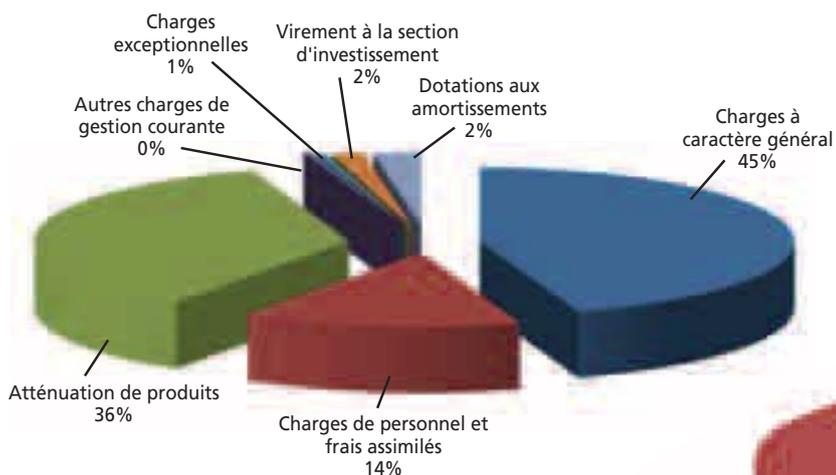
Dépenses d'investissement budget eau 2011



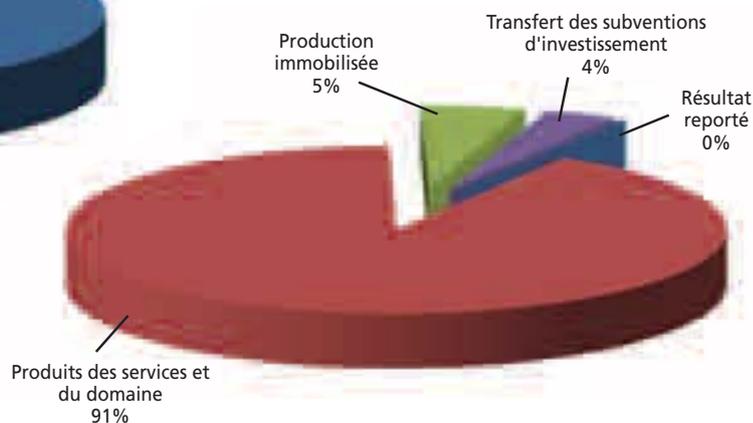
Recettes d'investissement budget eau 2011



Dépenses d'exploitation budget eau 2011



Recettes d'exploitation budget eau 2011



Le Budget 2011 du service des eaux prévoit notamment la réalisation de travaux sur le réseau d'eau pour 565 000 €.

Ces travaux seront réalisés pour : la création du réseau dans la rue du Millepertuis, la réfection du réseau dans le lotissement Chalandon en accompagnant des travaux d'ERDF dans ce secteur et la création de la conduite d'eau pour l'alimentation du lotissement du Moulin suite aux aménagements de voirie.

Pour financer ces travaux, un emprunt d'équilibre est inscrit en recettes d'investissement.

Le Budget d'exploitation prévoit notamment l'achat d'eau au chapitre charges à caractère général, et le reversement des redevances pollution et modernisation des réseaux au chapitre atténuation de produits.

Les recettes d'exploitation enregistrent les ventes d'eau y compris l'encaissement et la collecte des redevances qui seront reversées ensuite à l'agence de l'eau.

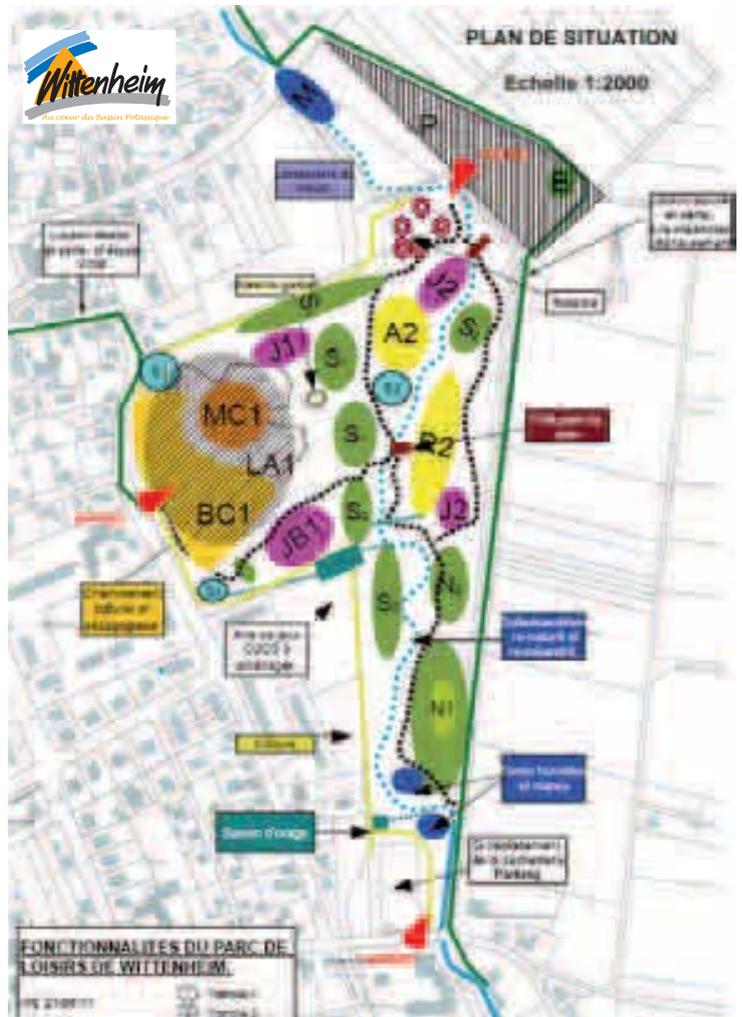
Le projet de Parc de détente familiale à Wittenheim

Par délibération du Conseil Municipal du 11 avril dernier, le projet de création d'un parc naturel de détente a été adopté. Ce grand projet fait partie intégrante du programme de la majorité municipale de la Ville de Wittenheim. Ce projet ambitieux répond également à une demande concrète du Conseil Municipal des Enfants qui, par voie de conséquence, sera largement impliqué dans la phase d'élaboration des aménagements visant le jeune public. Il correspond également à une volonté et à un engagement fort des élus qui envisagent une inauguration de l'aménagement en 2013 au plus tard. Le projet inclut la complémentarité et la cohérence de l'aménagement global du territoire selon les composantes de «développement durable» et de «qualité de vie», en particulier avec le schéma de restructuration territoriale validé en 2010.

La localisation et la vocation du Parc

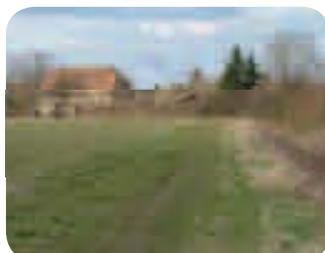
La surface disponible pour cette opération, de l'ordre de 7 ares, est située à l'Est du secteur urbain de Wittenheim, en limite avec la zone agricole (voir schéma ci-contre). Le secteur concerné est adossé au Dollerbaechlein qui sera une composante forte de l'aménagement, il fera ainsi l'objet d'une réhabilitation et d'une renaturation par le Syndicat qui en a la charge. Ainsi, la réalisation du parc de détente familiale et la réhabilitation du Dollerbaechlein passeront par un reméandrage du ruisseau pour garantir un aménagement harmonieux du secteur.

La vocation première du Parc est la détente et la promenade pour toute la population de Wittenheim, enfants, adolescents, jeunes parents, joggers ou aînés. En matière de jeux, le parc comptera, parmi ses aménagements, un ensemble d'équipements ludiques adaptés à tous âges proposant ainsi un nouveau concept de jeux proche de la nature à caractère pédagogique et culturel. L'eau et le sable seront des éléments essentiels des aires de jeux mettant ainsi en avant la créativité des enfants. Le Parc, ainsi que quelques jeux, seront également dédiés aux personnes à mobilité réduite. L'opportunité d'aménager une aire de pique-nique avec un «espace buvette» occasionnel ou toute autre sorte d'espace favorisant la rencontre entre les habitants est à l'étude, permettant ainsi animations, concerts, spectacles de rue ou même cinéma de plein air.



Légende :

- N Parc aménagé
- J2 Jeux adaptés
- MC Mobilier urbain
- BC Bancs
- R Espace récréatif
- A Espace aménagé
- B Buvette
- M Mobilier urbain
- S Espace vert
- JB Jeux de ballon
- LA1 Lecteur audio
- C Espace ouvert
- P Parking



Pollution saline et adduction d'eau sur la commune de Wittenheim entre 1913 et 1924.

Par Jean Charles Winnlen

La pollution saline

Dès le mois de juin 1911 alors que débutait le fonçage des puits de mines, la commune de Wittenheim avait autorisé la société Reichsland à évacuer les eaux pompées lors du creusement des puits dans le fossé longeant le Groß-Bachweg.- rue des Mines-. Ce fossé de décharge se déversait dans le Dollerbächlein, en amont du moulin et vint encore accroître le taux de pollution de ce cours d'eau déjà fortement souillé par la teinturerie de l'usine textile de Kingersheim.



Puits à Pompe près de la mairie en 1913

A la même époque en date du 25 novembre 1911, la société Theodor fut autorisée à traverser la forêt communale du Niederweyer avec sa conduite de rejet des effluents industriels aboutissant au même ruisseau. Hormis quelques maisons ouvrières de la Cité Kullmann qui bénéficiaient d'une distribution d'eau provenant d'un réseau privé, tous les villageois, de temps immémorial, puisaient leur eau dans des puits artésiens privatifs ou se servaient à l'une des trois ou quatre pompes publiques communales. Or, dès le début de l'exploitation potassique on déposa sans aucune précaution, à proximité des puits, du schiste et des stériles à forte teneur en sel gemme. Ces déchets formèrent progressivement les terils dont on voit encore les vestiges. Les eaux de ruissellement chargées de sel s'infiltrèrent bientôt dans la nappe phréatique et la polluèrent.

A Wittenheim, compte tenu de la situation topographique des puits Reichsland par rapport au village, les habitants du lieu furent touchés par la pollution saline dès les premiers mois d'exploitation, au printemps de 1913.

Une analyse de l'eau fut diligentée le 5 mai 1913 auprès du service des eaux de Mulhouse. Il en ressortit que les prélèvements provenant de trois sites différents dans le village révélèrent une forte teneur en sel (Salpetersäure) rendant l'eau impropre à la consommation ainsi qu'à tout usage domestique. Certes, le Maire GEGAUFF avait sondé les élus sur l'éventualité d'une adduction d'eau dans la commune lors de la réunion du 17 mars 1913, mais ces derniers étaient d'avis très partagés et l'affaire en resta là.

Les dirigeants de Reichsland tentèrent de rendre étanche l'aire de décharge au moyen d'une couche de glaise. Mais le mal était fait. Le 26 décembre 1913, cette question revint à l'ordre du jour lorsque le Maire communiqua la synthèse de la position de l'administration. Par courrier daté du 17 septembre, le Service des Mines de Strasbourg invitait les parties lésées à trouver un arrangement amiable avec l'exploitant. A défaut, il leur appartenait de faire reconnaître leurs droits en justice. Au mois de juillet de la même année, dans le cadre des travaux préparatoires au fonçage de deux autres puits, la société Anna, demanda à son tour à être autorisée à rejeter l'eau de pompage collectée dans les puits dans le Dollerbächlein, près du moulin. Elle projetait la pose d'une conduite longeant le Groß-Bachweg et traversant le village. Elle précisa que les eaux rejetées seraient décantées dans un bassin agencé à cet effet. De plus, les effluents estimés à 4 ou 5 mètres cubes/jour seraient préalablement dilués avec de l'eau douce à raison de 5 à 6 fois leur volume.

Rajoutons que la mise en activité des usines de chlorure de potassium vint encore amplifier le phénomène de la pollution saline de la nappe.

Le thème de la salinité des eaux de consommation revint de manière récurrente en débat au conseil municipal durant les années du conflit mondial, mais sans aboutir.



Puits de mine en cours de fonçage – 1912

L'adduction d'eau

La poursuite de la production minière pendant les années de guerre puis le regain d'activité d'après guerre aggravèrent encore le degré de pollution saline de l'eau. Dans le courant du mois de février 1919 les élus relancèrent la question. Ils déplorèrent que cette question, qui avait déjà été évoquée avant guerre lors d'une réunion tenue en mairie de Mulhouse, en présence de diverses instances, sociétés minières, Maires des communes concernées et l'administration, soit restée sans suite. Ils craignaient que l'eau polluée ne soit vecteur de maladies. En effet, à la pollution saline se rajoutait maintenant celle résultant du volume croissant des eaux usées et des effluents d'origine fécale qui eux aussi s'infiltraient massivement dans le sous-sol. La direction de la mine Reichsland fut à nouveau mise en demeure de stocker les résidus salins sur une aire étanche.

Dès le printemps suivant, la société minière proposa un plan d'alimentation d'eau de la commune à partir d'une station de captage-pompage située sur le ban d'Illzach et dont la conduite d'amenée d'un diamètre de 250 millimètres longerait les bans de Wittenheim- Kingersheim se dirigeant vers les mines Fernand et Anna, la cité Kullmann, puis le village par la rue de Kingersheim et en dernier vers Théodore et prince Eugène par la rue de Schœnensteinbach. La mine se déclara disposée à en supporter le coût à hauteur de 600 000 francs.

Malheureusement, le dossier s'enlisa et en mai 1921, seuls deux puits communaux étaient encore en situation de livrer une eau potable. Le directeur du service des eaux de Mulhouse fut invité à éclairer le conseil sur les particularités du projet envisagé. De son côté le Sous-Préfet de l'époque, Henri GASSER, évoqua la création d'un syndicat regroupant l'ensemble des communes touchées par la pollution.

Les discussions se prolongèrent jusqu'en janvier 1922 avant l'adoption du projet au plan technique. Notons que les Mines concédèrent de fournir l'eau sur cinq bornes publiques de puisage dans l'intervalle de l'exécution des branchements particuliers. Concernant la fixation des modalités du contrat de fourniture d'eau ainsi que la participation financière requise par la commune auprès du pollueur, ces questions étaient du ressort soit du Procureur de la République de Mulhouse voire du Ministre des Travaux Publics puisque le sort des Mines, toujours placées sous séquestre, restait incertain.

Ce ne fut qu'en mai 1923 que les modalités du contrat de fourniture d'eau furent paraphées. La Mine Fernand s'engagea à la fourniture de 270 mètres cubes d'eau par jour jusqu'en 1928, le cas échéant à 400 mètres cubes d'eau

par jour à partir de 1932. A noter que cette convention fut reprise par la suite par les Mines domaniales. Elle resta en vigueur jusqu'à une époque récente.

L'Etat intervint aussi pour soumettre la distribution de l'eau à un contrôle semestriel sous forme d'analyse confiée à l'Institut d'Hygiène et de Bactériologie de Strasbourg.

Après avoir passé un marché pour la fourniture des tuyaux ainsi que l'approvisionnement des compteurs d'eau, la commune confia les travaux d'adduction proprement dits à une entreprise. Ainsi, l'eau vendue par les Mines à raison de 15 centimes le mètre-cube fut distribuée aux abonnés au prix de 50 centimes le mètre-cube.

D'emblée, on enregistra plus de 250 demandes de raccordements. Les élus considérèrent que la protestation adressée par trente-sept propriétaires qui arguaient que cette opération était contraire aux intérêts de la commune était sans fondement.

Selon le décompte définitif adopté le 22 août 1924 la commune supporta une somme totale de 592 283,97 francs pour la totalité de l'opération, compte tenu des travaux supplémentaires qui s'y rajoutèrent au fil du temps.



Vestiges du puits du château d'Andlau

LE SAVEZ-VOUS ?

Aujourd'hui, le Service des Eaux de la Ville de Wittenheim achète l'eau distribuée par la SOGEST.

L'eau distribuée sur la Ville provient pour 91% du pompage dans la nappe phréatique de la Forêt de la Hardt et à 9% de l'eau de la Ville de Mulhouse.

Pour plus de renseignements :

<http://www.wittenheim.fr/environnement-et-cadre-de-vie/eau/l'eau-à-wittenheim>

Gobelets "Ecocup"



Dans le cadre de sa politique de développement durable et dans un souci écologique, la Ville de Wittenheim a décidé d'expérimenter le système de gobelet « **Ecocup** » visant à réduire à la source les déchets plastiques. Pour ce faire, la Ville et l'OMSL viennent d'acquérir un stock de 4 000 gobelets réutilisables tout au long de l'année lors des nombreuses manifestations. (Witt'O Bio, Fête de la Musique, Journées Italiennes, etc.)

Le principe de gestion en est simple et se caractérise par le règlement d'une caution de 1 € par gobelet lors de chaque commande de boisson, caution qui sera rendue lors de la restitution de chaque gobelet en fin de soirée.

La Médiathèque :

Horaires d'été, fermetures et lectures

La Médiathèque sera ouverte pendant la période estivale, aux horaires suivants :

Juillet :

Lundi : 14h – 18h
Mardi : 14h – 18h
Mercredi : 10h – 12h / 14h – 18h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 14h – 18h30
Samedi : 9h – 12h

Août :

La Médiathèque est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h

Attention : En raison de travaux, la Médiathèque sera exceptionnellement fermée du 10 au 24 août inclus.

En attendant la rentrée, la Médiathèque Municipale vous propose les lectures suivantes durant votre été :

Au rayon adulte :



« **Justice dans un paysage de rêve** » de **Malla Nun** aux éditions **Des Deux Terres**
Voici un livre superbe au dépaysement garanti pour les amateurs de romans policiers, mais qui plaira à tout le monde. L'histoire se déroule en Afrique du Sud pendant l'Apartheid. Le héros, un inspecteur de police habitant Johannesburg, débarque dans une ville de la province sud-africaine suite

au meurtre d'un inspecteur de police blanc au cours des années 50... Ce roman est captivant du début à la fin, on y croise une foule de personnages secondaires, juifs, zoulous, métis, au milieu des clivages raciaux et sociaux qui divisent la communauté sud-africaine des années 50, où la couleur de peau compte bien plus que la justice.



« **Cent ans** » de **Herbjorg Wassmo** aux éditions **Gaïa**

Un livre à lire absolument car passionnant. Il relate l'histoire de plusieurs générations de femmes en Norvège. On y découvre les hommes qu'elles ont eu et les nombreux enfants auxquels elles ont donné naissance. Une magnifique saga familiale où les sentiments sont dépeints avec justesse pour un moment de lecture très agréable.

Du côté des enfants :



« **Lettres à plumes et à poils** » de **Philippe Lechermeier** et **Delphine Perret** aux éditions **Thierry Magnier**

Cinq lettres nous font plonger dans le quotidien surprenant du renard qui demande la main de la jolie poule grassouillette, de l'escargot qui envoie des lettres enflammées à une limace top-model, du cochon d'Inde qui veut changer de nom ou encore de la fourmi à sa reine... Cinq histoires à mourir de rire... Quand les animaux prennent la plume, ça déménage ! A partir de 7 ans.



« **Les animaux de Lou : N'aie pas peur, petit koala !** » de **Mymi Doinet** et **Mélanie Allag** aux éditions **Nathan** (collection « **Premières lectures** »)

Lou part en Australie en compagnie de sa tante vétérinaire. Elle va vivre des aventures trépidantes, les kangourous et koalas n'auront plus de secret pour elle ! Un petit roman très accessible dès 6 ans.

La Fête de la Musique à Wittenheim

Le 21 juin prochain tout Wittenheim sera en fête avec notre traditionnel rendez-vous de la Fête de la Musique. Venez nombreux, plus de sept scènes différentes vous attendent avec un grand choix musical de qualité, de l'orchestre de variétés au Rock, du Jazz à la Soul, les musiciens vous attendent.

Retrouvez le programme de la manifestation dans ce bulletin !

Retour en images



La Salle d'Honneur de la Mairie était comble le 5 mai dernier en l'honneur des nouveaux habitants de Wittenheim. La Ville avait organisé, comme à l'accoutumé une cérémonie de bienvenue. Au programme, le visionnage du film retraçant les grands événements de l'année 2010, la présentation de l'Equipe Municipale, la présentation aux habitants des Services tels que la vie associative et culturelle, le Cinéma Municipal, l'École de Musique ou encore la Médiathèque. La cérémonie s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié ainsi que par la distribution de « pack nouvel arrivant » labellisé Bio (sac, carnet et stylo recyclé et donc recyclable) contenant une multitude d'informations pratiques sur la commune.



Le Maire a assisté au premier concert des enfants de l'École Louis Pasteur dans le cadre du programme « l'Orchestre à l'École » le 15 avril en Salle Albert Camus.

Rappelons que le projet est soutenu par l'École Municipale de Musique et les instruments sont financés par la Ville dans le cadre de l'action pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Quelques 40 enfants ont pu montrer leur savoir faire devant un public de parents (déjà) conquis.



Plus de deux générations les séparent, mais anciens combattants et élus du Conseil Municipal des Enfants ont commémoré ensemble à Wittenheim, la Victoire des Alliés du 8 mai 1945. Sous l'égide d'Antoine HOMÉ, les anciens se sont vu remettre un diplôme d'honneur en témoignage de notre profond respect et de notre éternelle gratitude.



La plantation d'un chêne en l'honneur des Enfants de Wittenheim nés en 2010 : voilà une nouvelle et excellente initiative du Conseil Municipal des Enfants sous la houlette de Thérèse ANZUINI. Soutenus par la Ville, les enfants ont promis de reconduire l'opération chaque année.



De passage en Alsace pour une conférence à Mulhouse sur le thème de « l'islam et la laïcité », le Président du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) Mohammed MOUSSAOUI a été reçu à Wittenheim par Antoine HOMÉ, le 10 mai dernier.

Délais de délivrance des passeports et CNI



Chaque année en cette période et jusqu'à la fin des vacances d'été, le nombre de demandes de Cartes Nationales d'Identité et de Passeports croît de façon très importante. Afin de limiter les risques de ne pas obtenir la pièce d'identité ou le document de voyage dans les délais impartis, les usagers doivent anticiper largement le dépôt de leurs dossiers (le délai étant de l'ordre de 6 à 9 semaines).

Renseignements en Mairie ou au 03 89 52 85 10

Vente de bois

Les personnes intéressées par la vente de bois sur pieds et fonds de coupes pourront se rendre à la vente organisée par l'ONF le vendredi 25 novembre 2011 à 14 heures devant la Mairie.

Prix de base : 14 €/stère bois dur + 10 €/stère bois tendre + charbonnette gratuite, maximum 10 stères par lot (30 lots).

Les renseignements complémentaires seront donnés le jour de la vente UNIQUEMENT.

Arrêté Préfectoral du 14 février 1997 portant sur la réglementation du brûlage des végétaux.

Il est rappelé aux habitants que les feux de végétaux sur pieds sont interdits. Les feux de végétaux fauchés ou coupés ne sont autorisés que si :

- une déclaration écrite au préalable est déposée en Mairie précisant le lieu, la date ainsi que l'horaire,
- les conditions climatiques sont adéquates,
- l'extinction du feu ne dépasse pas 16 heures,
- les distances de sécurité sont respectées, (50 mètres pour bâtiments, vignes, vergers ; 100 mètres pour les agglomérations ; 200 mètres pour les forêts),
- une présence humaine est permanente sur place,
- un équipement en matériel anti-incendie visant à éviter toute propagation est à disposition sur place.



INSEE
ALSACE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Enquête emploi en continu

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus.

À cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un enquêteur prendra contact avec les enquêtés au cours des mois de **avril, juillet et octobre 2011 et janvier, avril et juillet 2012 sur Wittenheim**. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

Formation défibrillateurs cardiaques

La Ville de Wittenheim s'est dotée de sept défibrillateurs cardiaques implantés à proximité d'équipements publics depuis la fin de l'année 2010 aux endroits suivants :

- Salle des sports Léo Lagrange rue du Vercors
- Salle des sports Florimond Cornet, 96 rue Albert Schweitzer
- Salle Albert Camus, sous la Médiathèque Municipale, 1a rue des Mines
- Salle du Mille Club, 14 rue de Franche Comté, cité Jeune-Bois
- Maison des Jeunes et de la Culture, site de Fernand-Anna, 2 rue de la Capucine
- Salle de cinéma Gérard Philipe, 10b rue de la 1^{ère} Armée Française
- Halle d'entrée de la Mairie de Wittenheim, Place des Malgré-Nous

Afin de sensibiliser les usagers potentiels à l'utilisation de ce matériel, la Ville a organisé du 6 au 14 avril dernier, en partenariat avec l'OMSL, un premier cycle de formation à destination des associations, animé par des moniteurs de La Croix Blanche de Wittenheim.

Ces formations comportant un rappel des gestes et postures de premiers secours et un exercice à l'utilisation des défibrillateurs ont rassemblé une soixantaine d'adhérents et de bénévoles associatifs. De nouvelles formations pourront être organisées en fonction des besoins et demandes.

Stocamine, Fessenheim : Préservons l'avenir de nos enfants !

Deux sujets importants pour notre avenir et celui des générations futures font débat localement : la question du destockage des déchets de l'entreprise Stocamine basée à Wittelsheim, ainsi que l'avenir de la centrale nucléaire de Fessenheim.

Sur ces questions relatives à la protection de l'environnement et de la santé publique, notre positionnement est clair : nous souhaitons la remontée et le traitement des déchets ultimes de l'entreprise Stocamine qui menacent à terme la nappe phréatique du Bassin Potassique. La priorité n'est pas en effet, le coût de la gestion du destockage mais bel et bien la préservation de notre qualité de vie. Le principe de précaution devrait prévaloir dans ce dossier au-delà des logiques et des intérêts financiers.

De la même manière et avec la même force d'engagement, le Groupe Majoritaire a voté une motion lors du Conseil Municipal du 11 avril dernier demandant l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim. Cette dernière est la doyenne des centrales françaises, accumulant ainsi des pannes quatre fois plus nombreuses que dans le reste du parc du territoire national. Les événements à Fukushima au Japon ont démontré que la maîtrise d'un haut niveau scientifique et technique n'était pas gage de sécurité absolue. Pour ces raisons, nous avons proposé dans notre motion le démantèlement de la centrale et sa reconversion en site pilote de recherche et de développement, source d'emplois.

Par ses actions, le Groupe Majoritaire entend défendre la qualité de vie de chaque citoyen et l'avenir de tous nos enfants.

Antoine HOMÉ et le Groupe Majoritaire
« Entente Citoyenne pour WITTENHEIM »

La catastrophe de la centrale de Fukushima nous interpelle effectivement.

Nous ne pensons pas que le risque nucléaire en France, qui est réel, puisse être conjuré par une motion demandant l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim.

Dans ce contexte, nous partageons l'inquiétude des Françaises et des Français quant à leur propre sécurité. L'exigence d'une totale transparence sur la situation en Alsace rend plus urgent la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la réalité de la sûreté nucléaire en France face à toutes les éventualités d'accidents et de catastrophes naturelles. Cela nécessite le retour de l'ensemble de la filière de l'énergie dans un grand service public, émancipé des marchés financiers et un débat public national sur la politique énergétique. Sortir du nucléaire ou sortir du tout nucléaire. Ce débat doit être sérieux et conséquent. Le réchauffement climatique et la raréfaction des ressources fossiles nécessitent par ailleurs la sortie des énergies carbonées. C'est donc un débat d'ensemble qui doit avoir lieu et une mise à plat générale de nos choix énergétiques. Nos concitoyens méritent mieux que des propositions simplistes... même si celles-ci s'avèrent être très électoralistes.

Maurice HAFFNER – Annick HAVÉ – Rosine HARTMANN

Au service de Wittenheim

Lors des campagnes municipales de 2001 et 2008, Unis pour Wittenheim avait bien mesuré les enjeux de notre ville. Nous constatons aujourd'hui et c'est heureux, que plusieurs de nos propositions sont reprises par la majorité. Au premier rang desquelles, la création d'un service manifestation qui sera très utile pour les événements organisés à Wittenheim, la création d'une grande salle culturelle qui fait cruellement défaut, la construction du rond point du Nonnenbruch, grande idée de Pierre Schuft qui n'avait pourtant pas eu écho à l'époque. Plusieurs autres propositions ont été ou seront reprises et la liste n'est pas exhaustive : la mise en zone 30 des alentours de l'école Sainte Barbe, l'organisation d'un marché de Noël. Il s'agit de quelques exemples qui démontrent que nos projets apportaient un nouveau souffle à notre commune.

Unis Pour Wittenheim Patrick Pichene Sylvie Schaffhauser - www.pichene.wittenheim.com

De la démocratie participative ...

De nombreuses instances de concertation, dont les Conseils de quartiers, ont été mises en place depuis un certain temps à Wittenheim. Nous avons approuvé la démarche que nous avons fait figurer en bonne place dans notre programme. Il nous semble que cette démarche a été dévoyée : ces conseils devraient permettre de remonter les problèmes vécus, de trouver des solutions partagées. Or, ces instances se révèlent trop souvent être des organes de transmissions des projets venus d'en haut.

Il est essentiel de dynamiser ces instances pour parvenir à une authentique démocratie participative, pour passer d'une élection-mandat où les citoyens sont spectateurs à une élection-contrat où les citoyens ne se contentent pas d'approuver ou désapprouver un programme mais participent à son élaboration, à sa mise en œuvre et, éventuellement, à ses modifications en fonction des réalités rencontrées : cela suppose un engagement réciproque des élus et des citoyens et une révolution des mentalités, cela suppose que les élus ne se croient pas seuls détenteurs des compétences et du savoir. C'est là le sens profond de la laïcité : pas d'experts économiques, financiers, politiques ou religieux qui diffusent leurs vérités ou la « vérité ». Bonnes vacances.

Une Alternative pour réussir Wittenheim : Claudette RIFFENACH et Philippe DUFFAU

Fête de la MUSIQUE

21 JUIN

Centre ville de Wittenheim
à partir de 19h00

VOGESIA
NO COMMENT
IV CENTURY
EUTERPE COLMAR
DJ LAURENT
CHANTEUR ITALIEN
ACIW TOBIAZ
DON'T CARE
DANIEL CHANTE ADAMO
m&ms
FBAW ILIADE
BLUE NIGHT
THE RED BARONS

Concert
Musiques Actuelles
par les Jeunes
Talents de l'École
de Musique
Scène Centrale

VARIETE
ROCK
SOUL
POP
JAZZ
METAL
WORLD
HIP-HOP

8 scènes :

Musiques, danses et animations.
Buvette et restauration sur place.

+ d'infos sur www.wittenheim.fr

